

Dossier spécial

QUELLES SOLUTIONS POUR AMÉLIORER LE CONFORT D'ÉTÉ ?

P.28

Législatives anticipées : le bâtiment ne veut pas être oublié

P.33

Loi SRU assouplie : le texte adopté par le Sénat

P.41

Xella, Spurgin, Myral, Gree, Berner... les visites du mois

SOMMAIRE

▶ Édito	3
▶ Dossier spécial confort d'été	5
▶ Les actus du mois	28
▶ Conjoncture	37
▶ Les visites du mois	41
▶ Les interviews exclusives	46
▶ Architecture	50
▶ Carnet de nominations	53
▶ Les produits du mois	54

ÉDITO

L'été est là et s'annonce caniculaire. Météo France prévoit des conditions plus chaudes que les normales de saison. Et quand le territoire chauffe, les bâtiments suivent inévitablement le mouvement. Ce n'est pas pour rien que la récente RE2020 sur la construction neuve intègre le confort d'été.

Les procédés pour l'améliorer sont multiples : conception bioclimatique, meilleure isolation, ventilation naturelle, végétalisation...

Parmi les solutions passives les plus plébiscitées : les brise-soleil, qui peuvent protéger de la surchauffe le bâtiment, tout en conservant, pour certains, une ventilation et un éclairage naturels. Si le pare-soleil progresse en France, il reste cependant concurrencé par les volets roulants.

Une chose est sûre : l'ensemble de ces protections solaires empruntent la voie de l'automatisation et de la smart home. En témoignent les innovations lancées par Somfy, Hager ou Schneider Electric, dont les technologies s'adaptent en fonction de la température intérieure ou de la météo extérieure.

Et qu'en est-il du sol ? Le revêtement peut-il influencer le rafraîchissement du bâti ? Si certains matériaux comme le carrelage procurent une sensation de fraîcheur, ils ne font pas pour autant baisser la température du logement. Pour cela, il faut qu'ils soient combinés à un plancher rafraîchissant.

Moult solutions ont été éprouvées par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB), notamment à travers son projet Renoptim, visant à accompagner les bailleurs sociaux dans la rénovation de leur parc.

Un partenariat mené avec Soprema pour la construction d'un bâtiment démonstrateur de bureaux sans climatisation lui a aussi permis de tester la pertinence de l'indicateur degré/heure (DH).

Autant dire que le confort d'été est un sujet brûlant, des structures tertiaires aux logements, dans le neuf comme dans l'existant.



Virginie Kroun
Journaliste

EXPRIMEZ-VOUS !

Faites briller votre marque avec une émission spéciale sur le Mondial du Bâtiment



Les rendez-vous du
**mondial
du bâtiment**
sur BATIRADIO



RÉALISATION ET DIFFUSION SUR NOS PLATEFORMES



30
min

Plateau TV
sur Batimat
ou Interclima

- 10 000 € -



05
min

Reportage
sur stand

- 2 900 € -



20x5
min

"Grand Reportage"
tout au long
du salon

- 50 000 € -

CONTACTEZ-NOUS !



+1000 décideurs
Publics et privés



Démonstration
de votre expertise

LE BRISE-SOLEIL, UNE SOLUTION PASSIVE POUR AMÉLIORER LE CONFORT D'ÉTÉ



Alors que le confort d'été devient une préoccupation majeure, le brise-soleil est fréquemment cité comme l'une des solutions. D'où vient cette tendance ? Sous quelles formes le brise-soleil existe-t-il ? Plus pour le neuf ou la rénovation ? Comment bien l'installer ? Éléments de réponses.

Quand on parle de confort d'été dans le bâtiment, c'est l'une solution qui revient souvent : le brise-soleil. Difficile de décrire ce dernier, tant il existe sous plusieurs formes.

« Brise-soleil, c'est un terme générique, un peu fourre-tout », admet François Laurent, responsable des ventes France sur la partie façades chez Duco, qui fournit en grande partie (environ 80 %) des solutions à lames fixes. L'intéressé parvient toutefois à résumer la fonction générale du brise-soleil, c'est-à-dire « tout ce qui empêche que le soleil ne vienne taper directement sur les vitrages ».

Une solution boostée par la RE2020 ?

Il s'agit d'une solution de plus en plus plébiscitée, notamment dans la construction neuve, à travers la dernière

Réglementation Environnementale 2020 (RE2020).

« Ce qui a évolué entre la RT2012 et la RE2020, c'est justement qu'on prend davantage en compte le confort d'été. Les anciennes réglementations thermiques se concentraient uniquement sur la partie thermique du bâtiment », nous rappelle Jérôme Henriot, chef des ventes bâtiment & prescription chez Schenken Stores. La marque propose essentiellement des brise-soleil orientables sous toutes les formes existantes (métal, lame en Z, courbé, vénitien extérieur, etc.)

« La climatisation va être de plus en plus pénalisée. Il va y avoir des paliers tous les trois ans qui vont être modifiés au niveau des émissions carbone des bâtiments », complète François Laurent. Et d'ajouter : « La réglementation ne va pas forcément

LE BRISE-SOLEIL, UNE SOLUTION PASSIVE POUR AMÉLIORER LE CONFORT D'ÉTÉ

imposer plus de brise-soleil, mais elle va imposer des seuils d'émissions carbone de plus en plus bas. Donc, indirectement, on va vers des solutions de plus en plus passives ».

Le brise-soleil fait justement partie de ces solutions passives, « à faible consommation, voire zéro consommation énergétique ». « Il permet d'avoir un vrai gain sur l'apport d'énergie dans les bâtiments, donc l'apport de chaleur dans les bâtiments », nous décrit Sarah Bellon, responsable de marché des protections solaires pour Kingspan Light + Air, qui propose des brise-soleil à lames fixes, voire mobiles.

“

« Aujourd'hui, c'est vraiment ce qui est recherché dans les nouvelles conceptions. C'est totalement en accord avec toutes les nouvelles réglementations et ce que souhaitent les gens tout simplement »

**Sarah Bellon,
responsable de marché
des protections solaires
Kingspan Light + Air**

BSO et lames fixes, quelles différences ?

On peut distinguer deux grandes familles de brise-soleil. « Vous avez les brise-soleil fixes, qui sont un peu en ailes d'avion, des casquettes que l'on voit fixées sur les façades

des bâtiments. Ils peuvent être mobiles et changer d'orientation, mais c'est assez rare », nous expose Vladimir Lubzhbin-Asseev, responsable technique d'Actibaie, groupement de la FFB spécialisé dans les portes, portails, volets et stores. Actibaie se concentre sur les brise-soleil orientables (BSO). « On les appelle aussi les stores vénitiens extérieurs. Ils sont installés à l'extérieur du bâtiment, un peu comme des volets roulants », compare-t-il.

Certes, les deux catégories proposent une protection solaire et empêchent une surchauffe du bâtiment. Mais leurs avantages et inconvénients divergent. Le BSO conserve « une vue vers l'extérieur et l'humidité à l'intérieur du bâtiment, d'une part. Et d'autre part, il permet de faire une ventilation naturelle », nous explique Jérôme Henriot. Le contraire des lames fixes. « Ce n'est pas un mauvais produit, mais il n'a pas la fonctionnalité supplémentaire de pouvoir s'adapter à toutes les utilisations du bâtiment », dont le confort visuel et la ventilation, poursuit le chef des ventes bâtiment & prescription chez Schenken Stores. Le fabricant intègre en parallèle beaucoup d'automatisation et de motorisation, en vertu des décrets tertiaire et BACS.

Cela n'empêche toutefois pas l'innovation au sein du marché des brise-soleil à lames fixes. « Ils peuvent être en aluminium, ils peuvent être en matériaux biosourcés, cela se développe de plus en plus », nous mentionne M. Lubzhbin-Asseev. voire même en verre, comme on peut observer sur le modèle Shado Glass de Kingspan Light + Air, intégrant des lames vitrées

LE BRISE-SOLEIL, UNE SOLUTION PASSIVE POUR AMÉLIORER LE CONFORT D'ÉTÉ

motorisées. La marque veut aller plus loin en intégrant des panneaux solaires sur ses brise-soleil, dans l'idée de « *ne pas perdre cette énergie, mais de la transformer* », nous confie Sarah Bellon.

« *On essaie d'avoir des systèmes innovants, ce qui permet, que ce soit avec des lames vitrées, comme avec des éléments coulissants ou adaptatifs, de réaliser des équipements beaucoup plus esthétiques, qui nous permettent d'allier le confort d'habitation et la réduction des apports de chaleur avec l'esthétique du bâtiment* », développe la responsable des protections solaires pour Kingspan Light + Air.

Où déployer les brise-soleil en France ?

Si nos experts devaient désigner une partie de la France particulièrement propice à l'installation de brise-soleil, ce serait le sud de la France. C'est le cas par exemple de Duco, qui mène beaucoup de chantiers en régions PACA, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. « *On fait beaucoup de chantiers aussi dans le Nord. Même si, là-bas, ils sont plus préoccupés par la pluie ces derniers temps que par le soleil. On peut dire que toute la France est largement concernée, même toute l'Europe* », estime Francois Laurent.

La France n'est toutefois pas LE pays du brise-soleil. Par exemple, les BSO, dont on vante les mérites, progressent mais ne se vendent qu'en centaines de milliers, oscillant entre 200 000 et 300 000 unités par an. « *Mais cela reste encore une solution*

marginale au niveau du marché.

Contrairement, par exemple, à l'Allemagne, où l'on en vend plusieurs millions par an », commente Vladimir Lubzhbin-Asseev d'Actibaie. Ni même comparé à la Suisse, « le pays du brise-soleil », selon Jérôme Henriot de Schenker Stores, où on les apprécie pour leurs qualités thermiques et énergétiques.



*Séjour intégrant des BSO de Schenker Stores
Source : Schenker Stores*

Même dans le logement, le brise-soleil n'a pas le même succès. Le résidentiel français concentre par exemple 20 % des installations, contre 80 % dans le tertiaire. Même si dans le logement collectif neuf, on retrouve de plus en plus « *dans les pièces de jour, des brise-soleil orientables* », note M. Henriot. Pareil pour les lames-fixes, présentes dans cette catégorie d'habitat sous forme de casquettes ou de volets coulissants dans les projets Duco.

Il faut dire qu'« *en France, on est plus traditionnellement sur le volet, qu'il soit roulant ou battant* », nous rappelle M. Lubzhbin-Asseev. De plus, « *dans les maisons individuelles, on privilégie aussi des aspects sécurité. Et là, par contre, c'est le*

LE BRISE-SOLEIL, UNE SOLUTION PASSIVE POUR AMÉLIORER LE CONFORT D'ÉTÉ

volet roulant qui est la solution la plus performante : pour des raisons anti-intrusion, etc. », détaille-t-il.

Une solution adaptée au neuf ou à la rénovation ?

Selon nos experts, les tensions dans le neuf font reculer les installations de brise-soleil. Une brèche s'ouvre cependant pour les brise-soleil à travers la rénovation. Par exemple, en région lyonnaise, où l'on remplace énormément les jalousies régionales par du BSO, selon Jérôme Henriot de Schenker Stores, pour qui la rénovation concentre 30 à 40 % de son activité.

Chez Duco ou bien chez Kingspan Light + Air, les chiffres montent plutôt à 50 %. *« Depuis deux ans, les consultations sont majoritairement plus sur de la rénovation. Je pense que c'est aussi dans la philosophie des bâtiments, plus les aides de l'État qui ont été assez considérables pour les rénovations »,* analyse Sarah Bellon.

« On le voit clairement : il y a beaucoup d'appels d'offres qui sortent en rénovation énergétique, notamment sur des bâtiments publics. Beaucoup de collèges, de lycées, de bâtiments administratifs sont rénovés en ce moment », remarque pour sa part François Laurent.

Des réglementations claires sur l'installation ?

Autre préoccupation autour du brise-soleil : les normes de pose, qui demeurent inégales entre le BSO et les lames fixes-mobiles. Sur l'orientable, la réglementation

est inexistante. *« Cela paraît un peu bizarre, mais notamment sur le verre, on a de vraies problématiques. Et aujourd'hui, c'est aussi un peu notre cœur de métier : on a pratiquement et systématiquement que des Atex sur les brise-soleil »,* approuvés par le CSTB, nous livre Sarah Bellon de Kingspan Light+Air.

François Laurent acquiesce. *« Il y a une recommandation RAGE, qui date de 2012, sur la mise en œuvre, un avis du CSTB sur la bonne utilisation d'un produit, mais destiné à rentrer dans une réglementation. Mais comme il n'y a pas de réglementation, cela ne sert à rien d'avoir des avis techniques sur ce produit-là »,* déplore-t-il.

Les deux industriels réclament une réglementation tant sur la conception que l'installation de ces brise-soleil.

Côté BSO, *« on est plus encadré, réglementairement »,* nous assure Jérôme Henriot de Schenker Stores. *« C'est un produit qui est assez mobile. Parfois il n'y a pas de coulisse, et c'est guidé par des câbles. Pour s'assurer qu'ils bougent moins et résistent mieux au vent, il faut faire attention »,* souligne Vladimir Lubzhbin-Asseev, du groupement Actibaie. D'où l'existence d'un DTU 34-4, réglementant l'installation des BSO. Le groupement de la FFB diffuse également des guides sur les BSO et sur l'ensemble des protections solaires avec le SNFA.

30 SEPT - 3 OCT 2024

PARIS - PORTE DE VERSAILLES

BATIMAT

Le salon multispécialiste de la construction et du bâtiment

Changeons
de **perspective !**



Built by
RX In the business of
building businesses

BATIMAT le
IDÉOBAIN mondial
INTERCLIMA du bâtiment

batimat.com



Le brise-soleil, une solution pour réduire la température intérieure

Avec l'augmentation des températures, des coûts énergétiques et les défis liés au changement climatique, la protection solaire des bâtiments devient une nécessité, surtout dans les régions fortement ensoleillées. Les dernières réglementations thermiques ont intégré la problématique du confort des occupants d'un local à travers des exigences formulées en matière d'apport de lumière naturelle et de limitation de la température en été. Architectes et occupants cherchent des solutions alternatives pour augmenter le confort estival des habitats et des bureaux, sans avoir recours à la climatisation.

Les brise-soleil sont conçus pour atténuer l'impact direct du rayonnement solaire sur les façades. Ils ne sont pas totalement opaques, ce qui leur permet de laisser passer la lumière naturelle tout en créant des zones d'ombre. Cette caractéristique joue un rôle crucial en offrant un équilibre parfait entre lumière et ombre, tout en apportant des possibilités architecturales diversifiées. En plus de leur fonction esthétique, les brise-soleil contribuent à créer des espaces d'intimité, particulièrement dans les bâtiments collectifs.

Découvrez sans attendre une sélection de projets montrant les possibilités offertes par les brise-soleil sur le site de Joris Ide, expert européen des solutions d'enveloppes métalliques pour le bâtiment.



[» LIRE LA SUITE](#)



Isolation et pompe à chaleur : pour un été au frais

Avec les vagues de chaleur de plus en plus fréquentes et intenses, la question du confort estival dans les habitations devient une préoccupation majeure des Français. Pour faire face à ce défi, la rénovation énergétique se présente comme une solution efficace et durable. En effet, améliorer l'isolation de son logement et adopter des systèmes de climatisation respectueux de l'environnement, comme la pompe à chaleur, sont des moyens essentiels pour rester au frais l'été tout en réalisant des économies d'énergie.

En tant qu'artisan, cette tendance représente une opportunité stratégique majeure pour le développement de votre activité.

L'importance de l'isolation

L'isolation thermique est souvent perçue comme une solution pour lutter contre le froid hivernal, mais elle est tout aussi cruciale pour protéger contre la chaleur estivale. Une bonne isolation permet de maintenir une température intérieure stable en empêchant la chaleur extérieure de pénétrer dans la maison. Les matériaux isolants tels que la laine de verre, la laine de roche, ou encore le polystyrène expansé sont des barrières efficaces contre les variations de température.

Des travaux d'isolation peuvent être réalisés sur différents éléments de la maison :

- Les murs : L'isolation des murs par l'extérieur ou par l'intérieur réduit considérablement les transferts de chaleur.
- Les toitures et les combles : Étant donné que l'air chaud monte, une toiture bien isolée est essentielle pour éviter que la chaleur ne s'accumule sous le toit.

>> LIRE LA SUITE



Le confort d'été dans les bâtiments est une notion amenée à devenir de plus en plus importante dans les années à venir avec le réchauffement climatique. Déjà introduite par la RE2020, elle continue d'être étudiée par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB), à travers des projets déployés dans le neuf comme l'existant. Exemple avec le projet Renoptim, et l'étude sur un bâtiment démonstrateur menée avec Soprema.

L'été, en période de canicule, les températures peuvent devenir inconfortables, voire insupportables, dans certains logements.

Les vagues de chaleur de l'été 2022 ont ainsi causé 7 000 décès selon Santé Publique France.

Alors comment construire des bâtiments plus adaptés au réchauffement climatique ? Quelles solutions pour rénover l'existant ?

De l'importance de la conception bioclimatique

À l'échelle de la construction, la Réglementation Environnementale (RE2020) a rebattu les cartes, avec l'introduction de la notion de confort d'été, la mesure du degré/heure, et des exigences

qui devraient aller encore plus loin avec Cap 2030.

Nombre d'architectes et de constructeurs s'appuient aujourd'hui sur les bases de la conception bioclimatique, certainement vouée à se démocratiser dans un contexte de réchauffement climatique.

Le principe : réfléchir à l'orientation d'un bâtiment et aux ouvertures, choisir une bonne isolation, faire en sorte d'avoir des pièces traversantes pour favoriser la ventilation naturelle, installer des brise-soleil, ou encore miser sur la végétalisation pour rafraîchir l'air.

Autant de solutions qui permettent de limiter le recours à la climatisation, très consommatrice d'énergie, émettrice de

CO₂, et rejetant de la chaleur, ce qui aggrave le phénomène d'îlots de chaleur urbains dans les villes.

Or, l'ADEME prévoit qu'en 2050, un logement français sur deux devrait être équipé d'une climatisation.

Rénover et adapter les logements existants au réchauffement climatique

Au sein du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB), de nombreux projets ont été lancés pour étudier et améliorer le confort d'été dans les bâtiments neufs comme existants.

C'est le cas du projet Renoptim, issu du programme PROFEEL, et mené en partenariat avec l'Union Sociale pour l'Habitat (USH). D'une durée de 4 ans, ce programme, qui a commencé en 2022, vise à accompagner les bailleurs sociaux pour la rénovation de leur parc, et les inciter à donner des conseils à leurs locataires en période de fortes chaleurs.

La priorité : identifier les logements les plus vulnérables face à ce phénomène pour les rénover et trouver des solutions visant à améliorer le confort d'été.

« Le projet Renoptim recouvre plusieurs actions, dont la mise à disposition des bailleurs d'informations sur les solutions technologiques performantes à mettre en œuvre lors d'une rénovation. Celles-ci concernent les modes constructifs, des équipements de ventilation ou de climatisation (brise-soleil, persiennes,

ventilateurs de plafond, systèmes de rafraîchissement) ou des solutions végétalisées », explique Charles Pelé, adjoint au chef de la division simulation et accompagnement pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

Des expérimentations pour améliorer le confort d'été

En partenariat avec le groupe Soprema (spécialiste de l'isolation), le CSTB a également mené un projet de bâtiment de bureaux démonstrateur sans climatisation.

Pour ce bâtiment, situé à Saint-Julien-du-Sault (Bourgogne-Franche-Comté), des solutions Soprema ont été mises en œuvre, telles qu'une isolation et un bardage en laine de bois et en polyuréthane, et des toitures végétalisées et cool roof. Des brise-soleil ont également été installés sur toutes les fenêtres.

Entre le 31 juillet et le 10 octobre 2023, une étude a été menée auprès de 10 collaborateurs pour recueillir leur perception du confort thermique, alors que deux vagues de chaleur et sept jours avec des températures supérieures à 30°C ont été enregistrés.

Des capteurs environnementaux (température, hygrométrie, rayonnement) et corporels (température de peau, rythme cardiaque) ont également été posés pour compléter les données issues d'un questionnaire quotidien, rempli trois fois par jour.



>> LIRE LA SUITE



Découvrez les isolants incontournables d'Isover pour un été au frais

Face aux températures estivales de plus en plus élevées, Isover vous présente ses solutions d'isolation performantes pour maintenir une température fraîche et confortable dans la maison. Découvrez comment nos isolants peuvent aider vos clients à traverser l'été tout en réduisant votre consommation d'énergie.

Alors que les épisodes de canicule se multiplient, il est crucial de bien isoler son logement, et en particulier les combles, pour améliorer le confort d'été de vos clients. Isover propose trois isolants de haute performance, éco-conçus et fabriqués en France, qui vous permettront de maintenir la fraîcheur à l'intérieur de votre maison.

Les produits stars d'Isover



Isoconfort 35 Kraft

- Performance thermique : $\lambda 35$ (0,035 W/m.K)
- Épaisseur : 220 mm pour atteindre un $R=6$ ($R=6,25 \text{ m}^2.K/W$)
- Avantages : excellente tenue mécanique, facile à découper et à installer, fabriqué avec 50 % de verre recyclé



Flex Contact 55

- Performance thermique : $\lambda 36$ (0,036 W/m.K)
- Épaisseur : 220 mm (160 mm + 60 mm) pour atteindre un $R=6$ ($R=6,05 \text{ m}^2.K/W$)
- Avantages : facile à manipuler, peu de poussières, fabriqué à partir de plaquettes de bois certifiées PEFC.

[» LIRE LA SUITE](#)



Le confort d'été est aujourd'hui une notion de plus en plus intégrée. Devant la hausse des températures qui peut rendre inconfortable certains bâtiments, tous les paramètres sur lesquels il est possible d'agir pour réduire la surchauffe sont étudiés. En plus des PAC réversibles ou des brise-soleil, les types de sols et les systèmes qui y sont associés peuvent également jouer sur le confort d'été.

En plein été, quand le soleil est à son zénith et que le mercure flirte avec les 40°C, tout le monde s'accorde à dire qu'il est bien plus agréable de se promener pieds nus sur du carrelage que sur de la moquette. Le revêtement de sol choisi dans la conception d'un logement peut donc se révéler déterminant pour le confort de ce dernier, en cas de fortes chaleurs.

Le confort d'été, de plus en plus pris en compte par les architectes et les maîtres d'ouvrage, regroupe un ensemble de paramètres sur lesquels il est possible d'agir pour réduire la surchauffe rendant inconfortable un bâtiment ou un logement. Tous ces paramètres sont liés à la conception et la gestion du bâtiment, et à certains éléments physiologiques.

Pompe à chaleur réversible, brise-soleil ou encore domotique... Autant de paramètres qui peuvent jouer sur le confort thermique d'un bâtiment en cas de fortes chaleurs. Paramètres auxquels on peut donc rajouter le type de sol, et les différents systèmes qui peuvent y être associés.

Une sensation de fraîcheur, mais pas de réelle baisse de température

Un sol, selon la nature de son revêtement, peut apporter une réelle sensation de fraîcheur dans un logement. Le carrelage va se révéler plus rafraîchissant que du parquet par exemple, comme l'explique Christophe Dufour, vice-président de l'UNECP (Union Nationale des Entrepreneurs Carreleurs Chapistes Projeteurs P.U.) : « *Contrairement à un sol souple, à un parquet bois ou un stratifié,*

AVEC LE CONFORT D'ÉTÉ, LA MONTÉE EN PUISSANCE DU PLANCHER RAFRAÎCHISSANT

on sait tous que le carrelage a cet effet de fraîcheur puisque c'est une matière complètement naturelle ».

Une sensation de fraîcheur qui pourrait presque être qualifiée d'illusoire, puisque la nature d'un sol ne participe pas à la baisse de température dans un logement. « Si effectivement le carrelage avait des vertus à faire perdre des degrés ou à en gagner, les carreleurs feraient dans le RGE et dans l'enveloppe énergétique du bâtiment. Or, le carrelage n'est pas pris en considération dans l'enveloppe énergétique d'un bâtiment », souligne M. Dufour.

Pour autant, cette sensation de fraîcheur que peut procurer le carrelage existe bel et bien. Mais il n'est pas l'argument premier des professionnels du secteur pour séduire les Français. Ces derniers lui préfèrent son côté esthétique et sa praticité, notamment pour ce qui est de la facilité d'entretien.

Jusqu'à 3 à 5 degrés de moins qu'à l'extérieur

Concernant le confort d'été, les sols peuvent avoir un intérêt s'ils sont équipés de solutions rafraîchissantes. Pour perdre quelques degrés au sein d'un logement, les planchers chauffants/rafraîchissants apparaissent comme des solutions pertinentes.

Ces systèmes investissent de plus en plus de foyers français, comme l'explique Benoît Smagghe, directeur réglementation et lobbying du groupe HFC : « Historiquement, nous sommes très présents sur la

construction individuelle ».

“

« Aujourd'hui, plus de la moitié des pavillons qui se construisent sont équipés de systèmes mixtes planchers chauffants / rafraîchissants »

**Benoît Smagghe,
directeur réglementation et lobbying
groupe HFC**

Une bonne dynamique que l'on doit forcément à la hausse des températures. La planète se réchauffe et pour certains Français, passer l'été chez soi peut devenir un véritable calvaire. Voilà pourquoi le confort d'été est désormais pris en compte dans la RE2020.

Autant de points qui ont permis aux planchers chauffants/rafraîchissants de se démocratiser. Les performances sont au rendez-vous, puisque ces systèmes permettent de baisser la température en intérieur de 3 à 5 degrés par rapport à la température extérieure, selon M. Smagghe.

Une solution deux en un

En plus d'installer des planchers chauffants/rafraîchissants dans les nouveaux logements, il est aussi question d'intégrer directement à un système de chauffage, un système de rafraîchissement. Il est tout à fait possible de convertir un système chauffant pour

AVEC LE CONFORT D'ÉTÉ, LA MONTÉE EN PUISSANCE DU PLANCHER RAFRAÎCHISSANT

le transformer en solution réversible.

Un véritable atout pour Sylvain Gaudard, responsable communication de Cochebat, qui souligne la pertinence de ces systèmes face à des solutions rafraîchissantes plus communes : « *Pendant la mise en place du plancher chauffant, avec le même système, l'utilisateur va pouvoir rafraîchir son logement et gagner en confort d'été. Quand on voit la progression du climat actuel, pouvoir se doter de ce confort-là sans avoir besoin de climatiseurs, qui restent des systèmes rajoutés et très énergivores, peut s'avérer très intéressant pour le particulier* ».

Quant à savoir avec quel type de revêtement de sol les planchers chauffants/rafraîchissants sont les plus efficaces, « *le sol qui est tout indiqué, c'est le revêtement carrelage* », précise Benoît Smaghe. Les revêtements minéraux sont les plus adaptés pour ces systèmes. Il faut cependant veiller à ce que la pierre ne soit pas poreuse. Exit le marbre par exemple.

Le plancher rafraîchissant gagne à être connu

Devant tous les atouts des planchers chauffants/rafraîchissants, qui s'avèrent moins énergivores que des climatiseurs classiques et qui laissent davantage de surfaces habitables, on peut être tenté de savoir pourquoi ces solutions ne sont pas davantage présentes dans les foyers français.

Une partie de la réponse se trouve certainement dans les aides octroyées par

l'État. Celles-ci se révèlent encore insuffisantes selon Sylvain Gaudard.



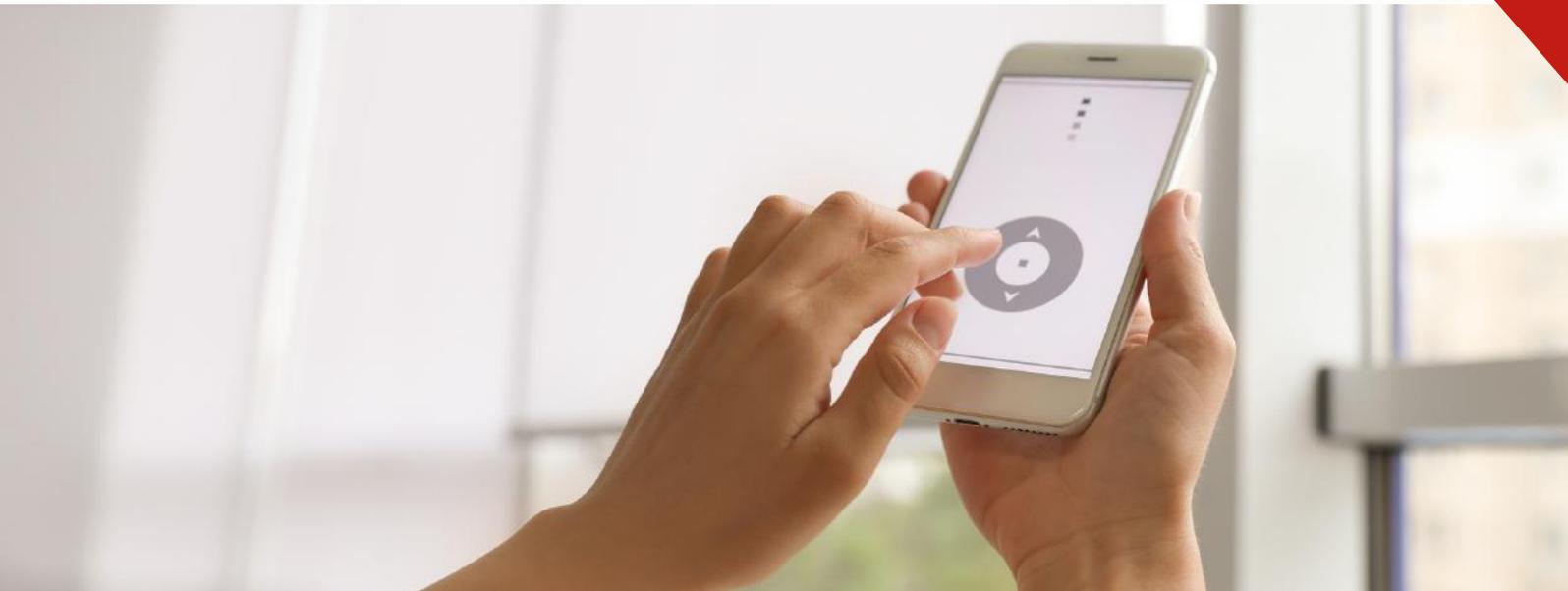
« On aimerait que le plancher chauffant soit un peu plus aidé, directement et volontairement, par les pouvoirs publics. On regrette d'être un peu oubliés dans les scénarios »

Benoît Smaghe

« *On doit avoir des épaules un peu moins larges* », sourit ce dernier.

Cela peut également s'expliquer par le fait que ce type de système n'est pas encore très connu. Certains Français, qui ont davantage de connaissances concernant les climatiseurs dits classiques, peuvent paraître un peu timorés à l'idée d'installer de telles solutions, comme le souligne le directeur réglementation et lobbying du groupe HFC.

Pas d'inquiétude pour autant, puisque selon M. Gaudard, « *le rafraîchissement avec un plancher ou un plafond chauffant/rafraîchissant, c'est vraiment une question d'expérience. Ça se vit, ça se pratique. On mise donc beaucoup sur le bouche-à-oreille pour que ce type de solutions investissent encore davantage les logements français* ».



Face aux défis posés par des étés de plus en plus chauds et aux exigences croissantes en matière d'efficacité énergétique, des entreprises spécialisées dans les installations électriques comme Hager, Somfy, ou Schneider Electric tentent de se distinguer par des technologies innovantes. Leur objectif commun : améliorer non seulement le confort des habitants, mais aussi l'efficacité énergétique globale des bâtiments.

Alors que des records de température sont battus chaque été, la gestion du confort thermique sans recourir systématiquement à la climatisation devient une priorité.

Des solutions intégrées pour un confort optimal

L'entreprise Somfy lance ainsi Amy Io, une solution innovante qui permet de configurer des scénarios automatisés pour ajuster les protections solaires. Une technologie, parmi d'autres, qui vise à maintenir une fraîcheur optimale à l'intérieur des habitations pendant les mois estivaux. Au cœur de ces avancées se trouve l'intégration de capteurs de température dans chaque point de commande, comme l'explique Cécile

Truffy, responsable marketing extérieur et windows de Somfy : « Nos volets roulants solaires Amy Sun Protect io s'adaptent automatiquement aux conditions climatiques, limitant ainsi la surchauffe intérieure et réduisant les besoins en climatisation ».

Ces derniers sont « particulièrement adaptés aux rénovations car ils ne nécessitent pas d'alimentation électrique pour leur installation, ce qui simplifie grandement leur mise en place », souligne-t-elle, précisant toutefois que « la gamme s'adapte à tous les types de bâtiments, qu'ils soient neufs ou en rénovation ».

Pour évaluer la performance de ces solutions, Somfy utilise des logiciels de

modélisation numérique. « *Nous comparons les performances d'un bâtiment avec et sans protection solaire, puis avec une automatisation. Cela nous permet de quantifier les gains de température, qui sont généralement compris entre 4 et 7 degrés en été* », indique-t-elle.

Le groupe allemand Hager, lui, se positionne avec un écosystème complet dédié à la gestion du confort, allant de la régulation des occultants aux systèmes de refroidissement. « *Notre gamme diversifiée de thermostats intelligents, de capteurs de présence et de stations météo extérieures permet une gestion fine et efficace de l'environnement intérieur* », explique Cyril Malinvaud, chef de produit smartbuildings. « *Grâce à notre station météo, nous pouvons détecter l'apport solaire et commander l'ouverture des stores le matin, puis les fermer lorsque la température est suffisante dans le bâtiment. De la même manière, nos solutions permettent de détecter la présence de personnes dans un espace d'un bâtiment, et selon la température de consigne souhaitée, les planchers refroidissants ou la climatisation peuvent être actionnés pour maximiser le confort des occupants* », détaille-t-il.

De son côté, Schneider Electric propose EcoStruxure Building Operation, une plateforme constituée de capteurs qui centralise le contrôle des systèmes essentiels tels que la ventilation, la climatisation, l'éclairage et les stores automatiques. « *Notre solution utilise des données météorologiques en temps réel pour ajuster les paramètres* », indique Nathalie

Champeaux, directrice marketing digital Energy, qui précise que la solution « *s'adapte aussi bien pour des grands bâtiments ou des usages complexes que pour des bâtiments de taille petite ou moyenne ou des scénarios d'usage simples* ».

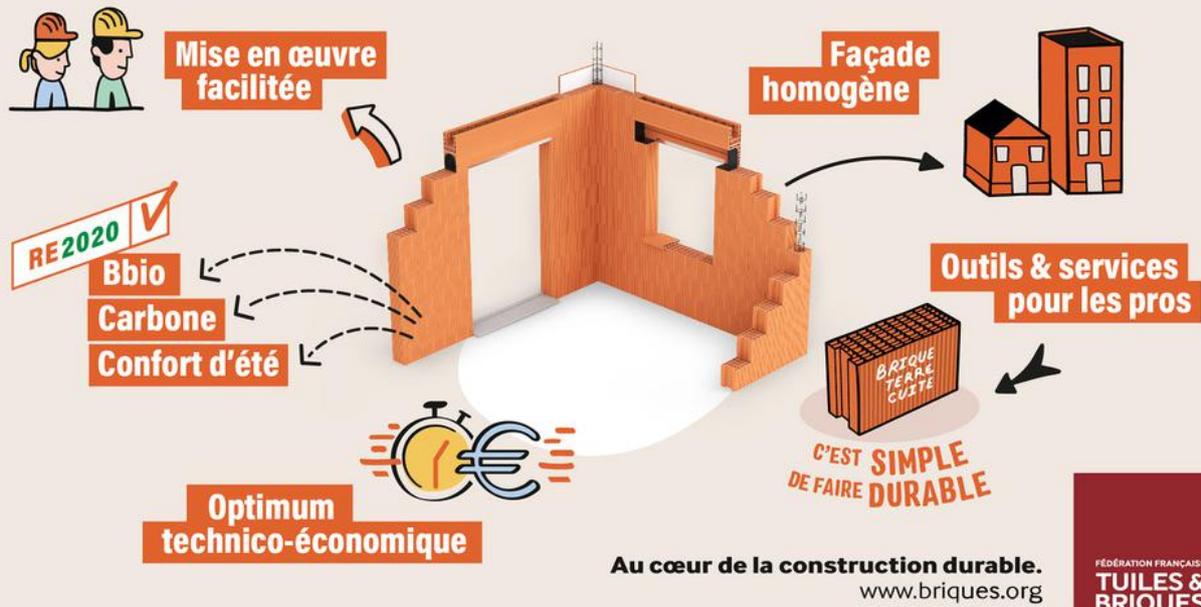
Des bâtiments conformes à la RE2020

Ces solutions proposées sont toutes alignées sur les exigences de la Réglementation Environnementale (RE2020), qui vise à améliorer la performance énergétique des bâtiments.

« *La RE2020 permet indéniablement d'améliorer le confort des occupants, en particulier lors des vagues de chaleur. Plus généralement, elle permet de prendre en compte le ressenti des occupants pour assurer des bâtiments efficaces mais également humains, dans lesquels il est agréable de travailler, vivre ou passer* », estime Nathalie Champeaux.

Les capteurs intelligents intégrés aux produits de Hager et Somfy permettent une gestion proactive de l'énergie et des ressources. « *Au-delà du levier isolation, il devient essentiel pour tout bâtiment de bénéficier de solutions d'occultation des ouvrants. L'automatisation de ces derniers permet ensuite de maximiser leur performance tout en apportant le meilleur confort aux occupants en termes de température et d'apport d'éclairage* », déclare Cyril Malinvaud.

Brique isolante et accessoires : un système constructif homogène et performant



Maçonnerie homogène, confort d'été, bilan carbone, pourquoi construire en brique ?

1 logement neuf sur 3 en France est construit en brique de structure isolante tandis que la tuile protège deux toits sur 3. Les atouts des tuiles et briques pour la RE2020 sont donc primordiaux pour des logements performants et pérennes.

Pérennité, résistance au feu, qualité de l'air intérieur, performance thermique sont quelques-unes des qualités reconnues de la brique. Ce n'est pas un hasard, si la brique isolante de 20 cm est utilisée pour construire près d'1 logement neuf sur 3 (source OCN Batietudes 2022) en France.

Quel intérêt d'utiliser la brique et ses accessoires en logement neuf ?

La brique de résistance thermique $R \geq 1 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ et ses accessoires (pannelles isolées en about de plancher, coffres de volets roulants, briques à bancher...) forment une enveloppe homogène, apportent de la performance pour traiter les ponts thermiques et contribuent à l'inertie du bâti pour un meilleur confort été comme hiver.

C'est une solution constructive complète qui facilite le respect de la RE2020. Toutes les familles de produits sont couvertes par des FDES collectives ou individuelles.

Moins d'isolant, c'est aussi plus de SHAB !

Grâce à sa performance thermique, la brique terre cuite apporte un gain de surface habitable (SHAB) qui est estimé au minimum à 3% en comparaison avec une solution en maçonnerie courante (Etude du Cabinet Pouget Consultants pour la FFTB).



Délaissé jusque-là au profit du confort d'hiver, le confort d'été nous rappelle sa nécessité surtout quand il s'agit d'engendrer une architecture résiliente capable de lutter contre les îlots de chaleur urbains. Entre la conception bioclimatique, l'isolation avec des matériaux biosourcés ainsi que la sensibilisation des usagers, les réponses sont nombreuses et les procédés pluriels.

La question du confort d'été revient souvent surtout en cas de températures excessives. Il s'agit d'un enjeu crucial, afin de lutter contre le phénomène d'îlots de chaleur. L'architecture s'adapte aux températures élevées et propose moult solutions qui garantissent à tous les habitants le confort en toute saison.

Le confort d'été dépend de plusieurs paramètres liés à la conception mais aussi à la gestion du bâtiment. Loïc Daubas, l'un des fondateurs de l'agence Belenfant Daubas établie à Nozay (44) déclare : « À partir des années 1970 et jusqu'en 2003, on a complètement occulté le confort d'été. Aujourd'hui, 95 % des bâtiments sont isolés avec de la laine donc ils ne fonctionnent que la moitié de l'année. Cependant, le premier choc était en 2003. La canicule a interrogé

tout le monde et a fait beaucoup de morts. Suite à cet épisode, l'État a mis en place une demande pour que les Ehpad soient dotés d'au moins une pièce rafraîchie. Le dérèglement climatique a renforcé ces questions des temps de chaleur qui sont devenus plus importants. S'est révélée ainsi la prise en compte du comportement du bâtiment à partir d'un facteur complètement différent car la question de l'isolation était jusque-là dans la capacité à garder les calories à l'intérieur du bâtiment, alors qu'actuellement, les professionnels devraient se débarrasser de ces calories en été pour éviter la surchauffe d'un bâtiment ».

Ainsi, l'épisode qui a changé, voire inversé la donne, va engendrer de nouvelles règles et dicter des comportements jusque-là orientés uniquement vers le confort

QUELLES SOLUTIONS ARCHITECTURALES POUR LE CONFORT D'ÉTÉ ?

d'hiver. Mais le confort d'été doit répondre à diverses problématiques et il dépend, à son tour, de plusieurs facteurs.

Des matériaux adaptés

La cause de la surchauffe des bâtiments dépend, entre autres, des matériaux utilisés. Nous savons tous qu'une bonne isolation d'hiver ne garantit pas une habitation confortable lors des périodes de grande chaleur. Quelques architectes évoquent l'isolation par l'extérieur qui est pratiquée dans plusieurs pays européens, tandis qu'en France, elle est peu utilisée, au détriment de l'isolation intérieure.

De nombreux spécialistes misent sur certains matériaux pour une meilleure isolation. Ils donnent l'exemple des murs de pierre épais des maisons traditionnelles provençales qui limitent les surchauffes en été, ou encore la brique isolante constituée de multiples alvéoles qui est utilisée pour une meilleure isolation.



Lycée Charles Tillon à Rennes / Guinée*Potin -
©Stéphane Chalmeau

Une architecture bioclimatique

L'architecture bioclimatique se base sur la sobriété énergétique, la concordance d'une réalisation avec son environnement et sa capacité à répondre aux divers procédés de développement durable. Une conception bioclimatique favorise les économies d'énergies et permet de réduire les dépenses de chauffage et de climatisation, tout en bénéficiant d'un cadre de vie agréable.

C'est pourquoi, dès la conception, une attention particulière est portée à l'orientation du bâtiment, au choix du terrain et à la construction même. Tandis qu'en hiver, le bâti optimise la captation de l'énergie solaire, la diffuse et la conserve. En été, il doit se protéger du rayonnement solaire et évacuer l'excès de chaleur.

« Le bâti ancien était bioclimatique. On l'implantait en fonction de la pente, dans le sens du vent, selon les régions chaudes ou froides, pour des questions d'économies. On ne pouvait pas facilement chauffer, on essayait d'optimiser le coût. Cela fonctionnait bien et cela fonctionne toujours. Ce qui fait que le bâti ancien est adapté à la chaleur, avec des ouvertures ajustées à l'exposition solaire, les débords d'ouverture qui protègent de l'entrée du soleil, c'est le meilleur des dispositifs, mais toute la conception architecturale des cinquante dernières années était à l'inverse », souligne Marie-Jeanne Jouveau, qui précise par ailleurs cette nécessité pour que « ces principes deviennent des éléments architecturaux qu'on intègre dans les conceptions et non pas des contraintes ».

QUELLES SOLUTIONS ARCHITECTURALES POUR LE CONFORT D'ÉTÉ ?

Loïc Daubas précise de son côté :
« En corollaire de la canicule, a été mis en place un outil informatique de Simulation Thermique Dynamique (STD), qui évalue le comportement du bâtiment en été comme en hiver, en intégrant à la fois les apports solaires, mais aussi la question de l'inertie en positionnant des planchers et des parois avec inertie. De ce fait, on a pu voir le comportement du bâti alors qu'avant on fonctionnait selon le vécu. La STD nous a permis d'avoir quelque chose de plus quantifiable et donc de dimensionner les protections solaires, les apports solaires et même le volume en m³ des matériaux à inertie. C'était un élément majeur qui a conforté les conceptions bioclimatiques, et c'est ce qui permet encore aujourd'hui de bien anticiper. On peut avoir des précisions jour par jour et heure per heure des températures au-dessus de 28°C ».

Le métier a donc redécouvert un dispositif connu dans les bâtiments anciens via l'inertie.

“

« On connaît tous la maison de la grand-mère où il faisait plus frais. Jusque-là, on avait la connaissance, mais elle n'était pas intégrée dans la construction contemporaine »

**Loïc Daubas,
architecte au sein de
l'agence Belenfant Daubas**

« Entre les STD, la canicule, les diverses réglementations, on est devenu plus attentifs et cela a impacté la manière d'écrire l'architecture. Les façades se sont épaissies, les brise-soleil et les loggias ont fait leur apparition. Dans notre geste, nous sommes allés au-delà de la compacité cubique pour parler un vocabulaire architectural compréhensible de tous ».

Cependant, concernant le confort d'été, il existe, selon plusieurs architectes, des conditions qu'il faut respecter. Pour Loïc Daubas : « il faut reprendre certains édifices qui ont été réalisés pour y stopper la chaleur de juin à août (avec une casquette par exemple). Les derniers étés qu'on a eus, il a fait très chaud en septembre. Nous nous sommes rendus compte que la protection solaire n'était pas suffisante. Il faut penser à un dispositif fixe. C'est de l'architecture certes, mais il faut prévoir ces corrections ». Ainsi, nous nous rendons compte qu'une architecture inadaptée est très difficile à faire évoluer pour répondre aux exigences du confort d'été.



Résidence Ginkgo à Grenoble / Petitdidierprieux architectes (PPX) - ©Sergio Grazia



>> LIRE LA SUITE

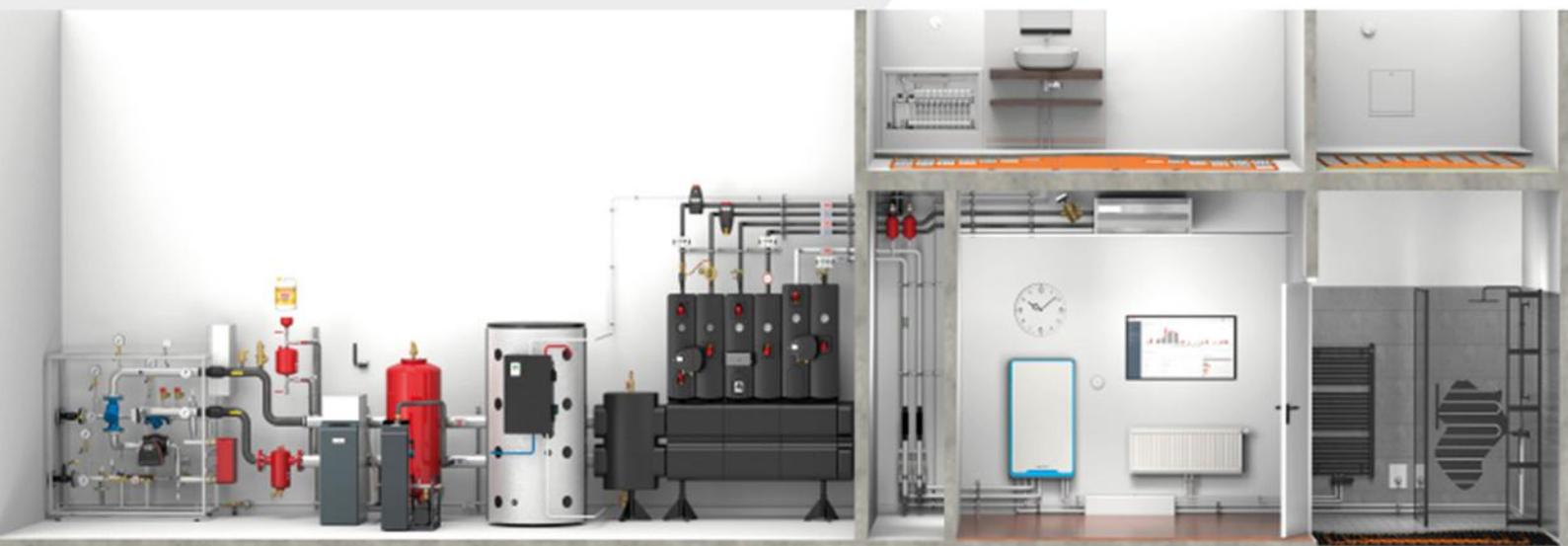
building.

climate.

excellence.

Partenaire unique des solutions
pour réseaux du génie climatique
et sanitaire

Aalberts hydronic flow control propose des solutions complètes favorisant le confort et la performance énergétique des installations hydrauliques, quelle que soit la typologie de bâtiment.



QUELS COMPORTEMENTS DES FRANÇAIS FACE AUX FORTES CHALEURS ?

DOSSIER
SPÉCIAL



En ce début d'été, qui s'annonce encore plus chaud que les précédents selon les prévisions météorologiques, les Français sont en quête de solutions pour rafraîchir leur intérieur. Pour en savoir plus sur le comportement de ces derniers vis-à-vis des fortes chaleurs, un baromètre a été réalisé par Airton, spécialiste français des climatiseurs réversibles.

Face aux chaleurs extrêmes que traverse le pays à cette période de l'année, les Français s'organisent au mieux pour rendre leur été le plus agréable possible, et tous les moyens sont bons pour se rafraîchir.

Ainsi, Airton, spécialiste français des climatiseurs réversibles, dévoile son baromètre pour mieux se rendre compte des comportements adoptés par les Français pour faire face à ces étés de plus en plus caniculaires.

Attention aux idées reçues

Celui-ci révèle par exemple que 44 % des Français estiment que fermer les fenêtres dès le matin est la meilleure solution pour se rafraîchir en cas de fortes chaleurs. Une idée reçue, selon Airton, qui indique qu'il

est plus judicieux de profiter au maximum de la fraîcheur matinale en laissant les fenêtres ouvertes, jusqu'à ce que la température extérieure dépasse celle de l'intérieur.

Plus efficace et plus durable, l'installation d'un climatiseur apparaît comme étant un choix plus pertinent. Celui-ci permet de réguler précisément la température intérieure et de déshumidifier l'air pour un confort optimal. Par ailleurs, Airton recommande d'opter pour un climatiseur réversible qui permet également de se chauffer l'hiver, supprimant ainsi l'utilisation des chauffages électriques, très énergivores.



>> LIRE LA SUITE

ENSEMBLE,

accélérons le tri des déchets du bâtiment.

Nos offres pour une reprise gratuite
de vos déchets du bâtiment.

1



Apport
en points
de reprise

2



Service de
reprise sur
chantiers

3



Service de
reprise à
l'entrepôt

*Pour en
savoir plus*



L'éco-organisme par et pour
les acteurs du bâtiment

www.valobat.fr

contact@valobat.fr



LUMI



ZEN



SUN



DOUBLES VITRAGES ECLAZ®

En pleine saison estivale, Saint-Gobain Glass met en avant ses solutions de confort thermique. Sa gamme Eclaz® comprend trois vitrages avec des fonctionnalités complémentaires. On relève, selon les modèles, une diminution de la période de surchauffe, une protection contre le froid, le tout en favorisant l'apport de lumière naturelle.

C'est un sujet prégnant dans un contexte d'instabilité climatique et de précarité énergétique : le confort thermique. Alors, pour y remédier, on se penche souvent sur l'enveloppe du bâtiment, à savoir l'isolation des murs et des toitures, mais également celle des menuiseries.

Or, certes, pour les fenêtres et les baies, la châssis a son importance. Mais « on oublie souvent, et les menuisiers en particulier, de parler de l'élément qui représente 70 % à 80 %, en fonction du type de châssis utilisé, la surface de la fenêtre : le vitrage. Alors qu'il a un impact sur les économies d'énergie et sur [le] confort en hiver et en été », souligne Bruno Mauvernay, directeur commercial et marketing de Saint-Gobain Glass.

C'est à la lumière de ces constats que Saint-Gobain Glass avait révélé sur le salon Artibat 2023, sa gamme Eclaz®.

Trois vitrages complémentaires

Commercialisé en janvier 2023, la gamme Eclaz comprend trois vitrages, avec des fonctionnalités complémentaires :

- Eclaz® Sun, un double vitrage à isolation thermique renforcée pour fenêtres très exposées, grandes baies vitrées et vérandas.
- Eclaz® Lumi, le double vitrage « le plus transparent de la gamme ».
- Eclaz® Zen, une solution de double - voire de triple - vitrage adapté à toutes les façades.



Législatives anticipées : le bâtiment ne veut pas être oublié dans les programmes

Après l'annonce de législatives anticipées le 9 juin, les entreprises du bâtiment craignent un frein dans les projets de loi favorisant leur activité. La CAPEB et la FFB ont appelé à ce que leurs préoccupations soient bien prises en compte dans les programmes des candidats.

La dissolution de l'Assemblée nationale et les élections législatives anticipées annoncées par le président Emmanuel Macron interrogent les Français, mais aussi ses divers secteurs professionnels. Et le bâtiment ne fait pas figure d'exception.

Déjà le 12 juin, la FNAIM a rappelé qu'instabilité politique et immobilier ne faisaient pas bon ménage. Même constat à l'échelle de l'artisanat du bâtiment. « *L'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale sonne l'arrêt de travaux législatifs et réglementaires majeurs pour l'activité des entreprises artisanales du bâtiment* », déplore à son tour la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB).

« *Les TPE du bâtiment commençaient à entrevoir des perspectives favorables pour leur secteur. Elles se retrouvent à nouveau dans l'incapacité de se projeter dans l'avenir* », estime-t-elle.

Des projets de loi en faveur des TPE du bâtiment à l'arrêt

La confédération appelle donc à ce que les programmes prennent en compte les projets législatifs cruciaux pour la vie des TPE et artisans du bâtiment. Parmi ces dernières, on retrouve le projet de simplification de la vie économique, qui encourageait notamment les suppressions d'obligations administratives.



>> LIRE LA SUITE

Élections législatives : la CAPEB formule huit priorités

À l'occasion des élections législatives anticipées, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) lance un appel aux candidats pour qu'ils placent les enjeux des entreprises artisanales au centre de leurs futures actions parlementaires.

La dissolution soudaine de l'Assemblée nationale annoncée par le président Emmanuel Macron le 9 juin dernier a interrompu des « réformes prometteuses », laissant le secteur du bâtiment dans une incertitude perturbante. « Nos priorités incluaient la simplification des normes, l'accès au marché pour les petites entreprises et la qualification artisanale basée sur l'expérience », regrette Jean-Christophe Repon, le président de la CAPEB.

« Test TPE », simplification administrative, lutte contre la concurrence déloyale...

Pour y répondre, la CAPEB publie un manifeste de 36 propositions autour de 8 priorités. Ce manifeste commence par la nécessité de prendre en compte la voix

des très petites entreprises (TPE) du bâtiment.

La confédération propose ainsi de modifier les règles de représentativité patronale afin d'instaurer un système plus juste et équitable, permettant aux représentants des TPE de s'opposer à des accords négociés par les grandes entreprises lorsque ces derniers sont contraires à leurs intérêts. En outre, la mise en place d'un « test TPE » avant l'introduction de toute nouvelle norme visant à évaluer les impacts potentiels sur les petites entreprises, pour garantir une meilleure protection contre « les réglementations disproportionnées ».



[» LIRE LA SUITE](#)



Instabilité politique et immobilier ne font pas bon ménage, rappelle la FNAIM

Avec les résultats des élections européennes et la dissolution de l'Assemblée nationale, l'instabilité politique pourrait menacer l'amorce d'une reprise dans l'immobilier, selon la FNAIM, qui dévoile son bilan du 1er semestre 2024 et les perspectives à venir.

En ce mois de juin, la Fédération nationale de l'immobilier (FNAIM) dressait le bilan du premier semestre 2024.

La menace d'une instabilité politique

En introduction, Loïc Cantin, son président, a fait référence au contexte politique actuel, rendant très incertaines les perspectives de reprise du marché immobilier.

Selon lui, cette instabilité politique menacerait la légère reprise esquissée depuis le mois de mars, risquant de ralentir les acquisitions et investissements des Français.

crises financières ont aussi amené une crise du logement (...) Nous sommes à chaque fois les victimes, je dirais, de cette instabilité », a-t-il déploré.

Pour l'heure, de nombreux projets de loi concernant le logement sont suspendus en raison de la dissolution de l'Assemblée nationale, que ce soit sur la rénovation énergétique, le rééquilibrage fiscal du marché locatif ou la portabilité des prêts. Seule la loi sur les copropriétés dégradées a eu le temps d'être adoptée.

Selon Loïc Cantin, le prochain défi de la majorité sera donc de mettre en œuvre une véritable politique contre la crise (...)

« Les crises politiques se sont souvent traduites par des crises financières, et ces



>> LIRE LA SUITE

Des économistes réclament un « vrai service public de la rénovation »

Le Conseil d'analyse économique, rattaché au Premier ministre, a mené une étude sur la véritable rentabilité de la rénovation énergétique, à la fois sur le plan économique, social et environnemental. L'occasion de proposer des solutions pour créer un « vrai service public de la rénovation ».

La littérature académique au service de la rénovation énergétique. Le Conseil d'analyse économique (CAE), placé auprès du Premier ministre, a consacré une note intitulée « *Efficacité énergétique des logements : rénover l'action publique* ».

L'objectif : établir une analyse coût/bénéfice de ces travaux, à partir de travaux socio-économiques et d'une modélisation complète de la rénovation énergétique - plus précisément un couplage isolation et remplacement de chauffage. Le CAE vise également à quantifier les attentes en termes de politique de rénovation, en définissant ses potentiels freins.

Distinguer les rentabilités économique, environnementale, et sociale de la rénovation énergétique

Première conclusion du CAE : il y a un écart entre les bénéfices économiques, environnementaux et sociaux de la rénovation énergétique dans le privé. Si les prédictions fixent à 26 % le niveau de rentabilité de ces chantiers, ces projections s'appliquent dans le cas d'un marché parfait.

Or, diverses instabilités au sein dudit marché sont à relever : craintes concernant le retour sur investissement chez les propriétaires-bailleurs (...)



Maximisez vos économies d'eau avec le kit Jardin Confort pour cuve Platine

Avec une hausse de près de 5% du prix du m³ d'eau potable en France ces dernières années et des projections indiquant une augmentation de 50% d'ici 2030, explorer des solutions durables pour réduire notre dépendance à l'eau potable est essentiel. Découvrez comment le kit cuve Jardin Confort Platine vous fera économiser efficacement l'eau de pluie tout en simplifiant sa collecte et son utilisation.

L'eau potable devient de plus en plus précieuse, et chaque goutte compte. C'est pourquoi GRAF vous propose une solution complète pour une gestion efficace de l'eau avec notre kit Jardin Confort pour cuve à enterrer Platine. Conçu pour simplifier la collecte et l'utilisation de l'eau de pluie, notre kit offre une multitude d'avantages pour les propriétaires soucieux de l'environnement et désireux de réaliser des économies.

Les avantages du Kit Jardin Confort pour Platine :

- Récupération optimale : La cuve extra-plate Platine est conçue pour récupérer 100 % de l'eau de pluie. Grâce à son panier filtrant intégré, aucune goutte ne vous échappe.
- Regard de prélèvement intégré au couvercle : Ce dispositif pratique vous permet de prélever facilement l'eau de pluie stockée dans votre cuve enterrée, sans avoir à ouvrir la cuve elle-même. Cela garantit une utilisation hygiénique et pratique de l'eau de pluie pour l'arrosage du jardin, le lavage de la voiture ou d'autres besoins extérieurs.
- Réhausse télescopique ajustable : Elle permet d'ajuster la hauteur de la cuve selon vos besoins. Cette fonctionnalité rend l'installation et l'entretien de votre système de récupération d'eau encore plus simples, tout en offrant une flexibilité maximale.

[» LIRE LA SUITE](#)

Loi SRU assouplie : la réforme du logement abordable adoptée par le Sénat

Contesté par les associations de locataires HLM, le projet de loi logement du gouvernement a été adopté le 5 juin en commission par les sénateurs. Ils se sont accordés pour assouplir les règles du logement social, malgré l'opposition de la gauche qui dénonce une réforme « cynique » envers les plus vulnérables.



Avant un examen dans l'hémicycle prévu à partir du 18 juin en première lecture, le texte du ministre du Logement Guillaume Kasbarian a franchi une première étape : la commission des Affaires économiques de la chambre haute.

mesures, non sans émettre certaines réserves et en durcissant certaines d'entre elles aux yeux de la gauche.

Le Sénat adopte la plupart des mesures

La majorité sénatoriale, une alliance de droite et du centre, a approuvé la plupart des

« C'est une loi qui ne fait pas de mal mais qui ne fait pas beaucoup de bien », a résumé Sophie Primas (LR). « Son périmètre est extrêmement contraint, on est loin de répondre à la crise du logement », a renchéri la centriste Amel Gacquerre.



>> LIRE LA SUITE

Indemnisation des maisons fissurées : le Sénat rejette la proposition de loi



Une proposition de loi écologiste adoptée par l'Assemblée nationale au printemps 2023 a été rejetée par la majorité sénatoriale. Selon cette dernière, la modification du régime d'indemnisation des maisons fissurées aurait été financièrement insoutenable.

Cette proposition de loi prévoyait de modifier les critères de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour augmenter le nombre de communes reconnues comme concernées par le phénomène de retrait-gonflement des argiles (RGA). Pour rappel, 10,4 millions de maisons seraient exposées en France métropolitaine.

Autre mesure proposée : le fait de libérer les assurés de la charge de prouver que le sinistre subi est lié à ce phénomène, et imposer à l'assureur de démontrer que ce n'est pas le cas.

La proposition de loi écologiste concernant la refonte du régime d'indemnisation pour les maisons fissurées a été rejetée par le Sénat.



>> LIRE LA SUITE

La crise du logement, même combat chez nos voisins européens ?

À l'approche des élections européennes, focus sur quatre voisins européens de la France : l'Allemagne, l'Irlande, la Suède ainsi que le Portugal. Ces pays sont aussi frappés par la crise du logement, pour des raisons plus ou moins différentes. Décryptage.

Crise des agriculteurs, transition énergétique, tensions géopolitiques... Les élections européennes, qui se tiendront ce dimanche 9 juin, font ressurgir une diversité d'enjeux. Mais intéressons-nous à un en particulier : la crise du logement, qui plane sur tout le continent.

Un article du média américain Bloomberg, traduit par le Courrier International, l'indiquait en novembre dernier. En Europe, « *la construction résidentielle a ralenti à mesure que les coûts sont montés en flèche, tandis que les lenteurs bureaucratiques et les règles de plus en plus strictes en matière d'efficacité énergétique sont venues renforcer les vents contraires* », lit-on. Et cette crise du logement ne frapperait aussi bien la construction de

maisons individuelles que les grands ensembles immobiliers.

Certains voisins de la France sont-ils plus impactés ? Quelles raisons sont imputées à cette crise dans chacun des pays ? Quels leviers sont activés au niveau national pour endiguer cette bombe aussi bien économique que sociale ? Quels impacts sur les votes aux élections européennes ? Éléments de réponses.

En Allemagne, « celui qui construit fait tout simplement faillite »

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les pays les plus prospères sont parmi...

Ententes dans le béton : plus de 76 millions d'euros d'amendes pour 11 entreprises

L'Autorité de la concurrence a sanctionné 11 entreprises de produits préfabriqués en béton pour ententes illicites. Ces sociétés se sont concertées pendant des années sur la répartition des chantiers ou encore sur les hausses de tarifs lors d'appels d'offres.

L'Autorité de la concurrence a infligé des amendes totalisant 76,6 millions d'euros à 11 entreprises spécialisées dans les produits préfabriqués en béton, pour leur participation dans quatre ententes illicites.

Cette décision, annoncée le 3 juin, conclut une longue enquête sur des pratiques d'entente qui ont duré de sept à dix ans.

Des pratiques anticoncurrentielles

Les entreprises sanctionnées ont été impliquées dans plusieurs pratiques anticoncurrentielles, telles que la « répartition des volumes de chantiers » lors d'appels d'offres, l'accord sur « les taux de hausse des tarifs » pour les constructeurs de maisons individuelles, et le « partage

d'informations » dans le cadre d'appels d'offres pour des chantiers de charpente en béton.

Les entreprises sanctionnées sont KP1, Rector, SEAC, Strudal, A2C, FB, l'Industrielle du Béton (IB), Saint Léonard Matériaux (SLM), Soprel, Eurobéton France, et Société de préfabrication de Landaul (SPL).

Des amendes allant jusqu'à 25 millions d'euros

Les amendes les plus élevées ont été imposées à Rector (25,45 millions d'euros), KP1 (19 millions d'euros) et SEAC (10,99 millions d'euros).



Pour construire à Aubervilliers, les promoteurs devront aussi construire à Saint-Dizier

Comment inciter les promoteurs immobiliers à construire des logements dans des communes moins attractives ? C'est l'objectif du partenariat conclu entre Aubervilliers (93) et Saint-Dizier (52). Pour construire dans la première ville, les promoteurs devront également construire dans la seconde. Explications.

C'est un partenariat étonnant qui a été noué entre la ville d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) et la ville de Saint-Dizier (Haute-Marne).

Alors que la première attire fortement les promoteurs immobiliers, la seconde, elle, est désertée en raison d'un double déclin économique et démographique.

« Nous sommes l'archétype de ces centaines de villes moyennes qui ont été frappées par la désindustrialisation », explique Quentin Brière, maire LR de Saint-Dizier.

Par « *solidarité territoriale* », la ville d'Aubervilliers a donc annoncé que tout promoteur qui souhaiterait construire des logements sur son territoire, devra

également proposer un projet à Saint-Dizier.

La convention, à l'initiative de Grand Paris Aménagement, groupement d'aménageurs public d'Île-de-France, vise à promouvoir la construction de logements dans la sous-préfecture de Haute-Marne, qui compte 23 000 habitants.

Pour ce faire, deux terrains ont été jumelés. Les promoteurs qui souhaitent présenter un projet à Aubervilliers devront répondre sur les deux lots. Le promoteur sélectionné devra d'abord déposer un permis de construire à Saint-Dizier pour pouvoir construire à Aubervilliers.



I CONJONCTURE

Chiffres de la construction : légère amélioration entre mars et avril

Comme tous les mois, le ministère de la Transition écologique publie les chiffres de la construction de logements. Si les chiffres restent mauvais sur 12 mois, ils s'améliorent légèrement entre mars et avril, que ce soit pour les mises en chantier et les permis de construire.

Entre mai et avril 2024, le nombre de permis de construire délivrés recule encore de 17,7 % par rapport aux 12 mois précédents, après -19,9 % à fin mars. Bilan, 358 200 logements ont été autorisés à la construction.

+4 % pour les permis de construire entre mars et avril

Toutefois, sur le seul mois d'avril, il est à noter un léger rebond de +4 % par rapport au mois de mars.

Dans le détail, sur 12 mois, la baisse des permis de construire est plus prononcée pour les logements individuels purs

(-23,6 %) que pour les logements collectifs (-17,9 %). Au sein même des logements collectifs, les résidences (étudiantes, seniors...) s'en sortent mieux, avec « *seulement* » -11,1 %.

D'un point de vue régional, les Hauts-de-France et la Bretagne sont les deux régions qui enregistrent la plus faible baisse des permis de construire, avec respectivement -4,4 % et -8 %.

À l'inverse, le Centre-Val-de-Loire enregistre -27 %, la Provence-Alpes-Côte d'Azur -26,4 %, et l'Île-de-France -21,6 %...



>> LIRE LA SUITE



I CONJONCTURE

Négoce : le secteur en difficulté face au recrutement de nouveaux candidats

Face à une croissance modérée mais constante de leurs effectifs, les négociés des matériaux de construction rencontrent des difficultés en matière de recrutement, selon la dernière étude de l'Observatoire des métiers du Négoce des matériaux de construction. En cause, la pénurie de main d'oeuvre qualifiée et le manque d'attractivité du secteur.

Le secteur de la construction évolue constamment, notamment en ce qui concerne l'emploi et le recrutement. C'est dans ce contexte que la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) a commandé une étude pour comprendre les besoins et pratiques de recrutement au sein du secteur des négociés des matériaux de construction.

Un secteur en croissance

Entre 2018 et 2021, le secteur du négoce des matériaux de construction a connu une croissance modérée de ses effectifs

salariés (+14 %), passant de 77 280 en 2018, à 88 100 en 2021.

Parmi les entreprises interrogées, 74 % ont recruté au moins une personne au cours des deux dernières années. Un chiffre qui varie significativement en fonction de la taille de l'entreprise, avec un nombre moyen de 3 recrutements pour les entreprises de moins de 11 salariés.

À l'inverse, les entreprises de 50 à 299 salariés et celles de 300 salariés ou plus, ont toutes recruté, avec des moyennes (...)



>> LIRE LA SUITE



I CONJONCTURE

L'année 2023 n'a pas été glorieuse pour le marché de la salle de bains

La 8ème édition des États généraux de la salle de bains s'est clôturée. L'occasion pour les professionnels du secteur de faire le bilan d'une année 2023 impactée par une crise du logement qui ne faiblit pas. Si le secteur a connu dans son ensemble une baisse de son activité, on observe tout de même quelques disparités selon les segments.

Au regard des différents marchés connexes au marché de l'habitat, la salle de bains n'a fait que suivre une tendance générale, puisque pour tous les marchés liés à ce dernier, on observe une tendance à la baisse.

À l'occasion de la 8ème édition des États Généraux de la salle de bains, organisée par l'Afisp (Association française des industries de la salle de bain) et son partenaire Coédis, les professionnels du secteur se sont réunis pour dévoiler les chiffres du marché pour l'année passée.

2023 ne restera pas dans les annales, et la crise du logement actuelle ne laisse pas présager d'une éventuelle éclaircie en 2024.

L'année passée, le marché de la salle de bains s'élevait à deux milliards d'euros. Par rapport à 2022, marquée par une forte reprise de l'activité au sortir de la pandémie, le marché a accusé une baisse de -5,7 %. Des chiffres qui s'expliquent notamment par la situation du marché de l'immobilier, que ce soit pour le neuf ou l'ancien.



>> LIRE LA SUITE

-4,8 % d'activité pour le négoce de décoration au 1er trimestre 2024

La Fédération Nationale de la Décoration (FND) dévoile son bilan du premier trimestre 2024. Elle enregistre une baisse d'activité de 4,8 %, et notamment un recul pour les revêtements de sols et les peintures.

Après une timide croissance de +0,2 % pour l'année 2023, le négoce de décoration enregistre une activité en baisse de 4,8 % au premier trimestre 2024.

Selon Décodata, l'outil de mesure du marché créé par la Fédération Nationale de la Décoration (FND), ce premier trimestre a été « *en dents de scie* », avec une baisse en volume et en valeur en janvier, une reprise en février, puis une nouvelle baisse en mars.



Grâce à ses quatre années d'historique, la filière rappelle que le premier trimestre 2021 avait enregistré un record (+15 % par rapport à 2019), boosté par la demande post-covid.

Les deux années suivantes ont poursuivi leur croissance, notamment grâce à l'inflation.



[» LIRE LA SUITE](#)

La filière du chauffage biomasse en forme au 1er trimestre 2024



Le secteur du chauffage biomasse s'est bien porté au premier trimestre 2024, selon le bilan de l'association Propellet. Effet d'anticipation de la baisse des aides au 1er avril ou vraie tendance ? La filière attend en tout cas plus de stabilité et de soutien de la part de l'État.

Les ventes de poêles à granulés de bois ont connu un rebond de 36 % sur un an au premier trimestre 2024, selon la filière, qui déplore toutefois la baisse

des aides MaPrimeRénov' de 30 % depuis le mois d'avril.

Le recours aux chaudières bois s'est également confirmé dans le collectif, avec un parc en croissance de 18 % par an ces trois dernières années.

Alors que 8 millions de foyers français sont aujourd'hui équipés d'un chauffage au bois (granulés, bûches ou plaquettes), le secteur ambitionne de passer à 12 millions de ménages équipés d'ici 2030. Il vise notamment l'installation de 3,2 millions de poêles individuels et 400 000 chaudières à granulés.



[» LIRE LA SUITE](#)



Spurgin ouvre une nouvelle usine dédiée à la préfabrication en béton de bois

Visite sur le site de production de Spurgin, à Mignièrès, près de Chartres. Le spécialiste de la préfabrication béton y a construit une usine dédiée à la fabrication de murs porteurs en béton de bois. Une solution possible grâce à un partenariat avec CCB Greentech.

C'est à l'occasion d'une journée ensoleillée que l'on découvre la nouvelle ligne de production de Spurgin, sur son site de Mignièrès, dans l'Eure-et-Loir.

Inaugurée le 7 juin, cette nouvelle usine se consacre à un produit particulier : le mur en béton de bois. Un nouveau type de produit pour le spécialiste du prémur, qui a investi 13 millions d'euros dans la construction de sa nouvelle ligne.

Objectif : 300 000 m2 de murs en béton de bois produits

Pour rappel, le site de production de Mignièrès, implanté en 2011, s'étend sur 10 000 m2. Il compte 120 collaborateurs pour 500 000 m2 de solutions de façade produites par an, toutes références confondues. D'une surface de 5 000 m2,

la nouvelle usine Spurgin vise une production de 300 000 m2 de murs de façade en béton de bois.

En 2020, Spurgin a été le deuxième préfabricant à recevoir la licence de production de CCB Greentech. La startup commercialise auprès de partenaires préfabricants une technologie en mur massif de béton de bois.

« On part d'arbres qui ne sont pas destinés à faire de la charpente ou du bois d'oeuvre. C'est du bois de trituration qui allait anciennement en papeterie. On est soit sur des petits troncs, soit sur des branchages. C'est quasiment du déchet de forêt. Ce bois est ensuite déchiqueté pour en faire des agrégats, des copeaux ».



[» LIRE LA SUITE](#)



Xella investit pour un béton plus vert et plus durable

L'entreprise Xella a investi d'importants moyens pour réduire l'empreinte carbone de ses activités et de ses produits. Face aux réglementations de plus en plus contraignantes et au réchauffement climatique, la marque nourrit de grandes ambitions pour prouver que le béton a tout à fait sa place dans la construction du futur.

Xella, producteur de béton cellulaire et de pierre silico-calcaire, semble vouloir passer à la vitesse supérieure concernant la décarbonation de ses activités. Bien consciente du fort impact environnemental du secteur du bâtiment, la marque, présente sur le sol français depuis plus de 30 ans, vient de dévoiler sa stratégie pour la réduction de son empreinte carbone.

Les enjeux sont multiples pour le producteur de béton cellulaire. En actant sa volonté de décarboner ses activités, notamment en privilégiant les circuits-courts et en proposant des solutions bas carbone, Xella participe à la préservation des ressources et limite leur consommation. Le recyclage des déchets et la recherche de l'efficacité énergétique

sont également au cœur des enjeux de l'entreprise.

Sur le sol français, Xella peut compter sur ses cinq marques - Ytong, Siporex, Silka, Multipor et Hebel - pour répondre aux multiples projets en maison individuelle, logement collectif, bâtiment tertiaire et industriel, en neuf comme en rénovation ou réhabilitation. Une activité qui lui a permis de réaliser un chiffre d'affaires de 57 millions d'euros en 2023, et qui a été rendu possible grâce à ses trois sites de production basés à Saint-Savin (38), Mios (33) et Saint-Saulve (59).



[» LIRE LA SUITE](#)



Nouvelle extension sur le siège bourguignon de Myral

Le spécialiste de la façade et de l'ITE Myral a inauguré le 17 juin les nouveaux bureaux de son site bourguignon, à Is-sur-Tille. Sa nouvelle extension intègre des nouvelles solutions du groupe, qui font la part belle au recyclage et à la décarbonation.

Is-sur-Tille, en Bourgogne. Il fait pluvieux pour un mois de juin. Mais cela n'enlève en rien les réjouissances de Myral. Le spécialiste des produits d'isolation thermique par l'extérieur et d'habillage de façades a inauguré ce lundi 17 juin une nouvelle extension sur son site industriel.

Professionnels poseurs, fournisseurs et autres partenaires de France, mais également d'Espagne et de Norvège ont répondu présent, comme certains avaient assisté à l'inauguration de la ligne de production d'Is-sur-Tille, en 2014.

« Depuis ces 10 dernières années, et nous avons plus que doublé notre chiffre d'affaires », affiche Sylvain Bonnot, président du groupe. « Aujourd'hui le groupe Myral, c'est quatre sociétés, 30 millions de chiffres d'affaires cumulés,

120 salariés, donc 300 000 m² de panneaux produits par an », abonde-t-il.

D'autant que « pour continuer à se développer, la société Myral va rejoindre une très belle ETI familiale : c'est le groupe Aramis », précise M. Sylvain Bonnot. À savoir qu'Aramis est né à partir de l'entreprise Dal'Alu, dont le réseau véhicule est capable de fabriquer des gouttières aluminium en continu.

De nouveaux espaces pour maintenir la croissance du groupe

Par cette évolution tant en chiffre d'affaires qu'en ressources humaines, Myral a ainsi besoin d'espaces pour continuer sur cette lancée.



[» LIRE LA SUITE](#)

GREE



Gree Products France ouvre un centre de formation dans l'Hérault

Le fabricant mondial de climatiseurs Gree continue d'accélérer son déploiement sur le sol français avec l'ouverture de son premier centre de formation dédié aux installateurs et aux distributeurs.

Présent sur le territoire français depuis près de 7 ans maintenant, Gree Products France, filiale française de Gree Products, marque encore davantage son implantation dans l'Hexagone avec l'ouverture de son premier centre de formation dédié aux installateurs et aux distributeurs : la Gree Academy.

Gree Academy, le 1er centre de formation de Gree Products France

L'entreprise, spécialisée dans la fabrication de climatiseurs, a choisi d'installer ce centre de formation à Clermont l'Hérault (34), en plein cœur de sa base logistique. Ouverte depuis le mois d'avril 2024, la Gree Academy propose des formations technico-commerciales et techniques sur les gammes de produits, de la sélection à l'installation, jusqu'à la mise en service.

Avec l'ouverture de ce centre de formation, Gree Products France a pour objectif d'accompagner les clients professionnels, de peaufiner leurs connaissances vis-à-vis des produits de la marque et de leur donner tous les outils pour des installations efficaces et performantes. D'une superficie de 250m², la Gree Academy compte plus de 30 appareils en fonctionnement, permettant d'associer la pratique à la théorie.

Pour l'heure, trois modules de formation sont proposés. Chacune de ces formations est gratuite et se déroule sur une journée. Pour cette première année, une vingtaine de sessions sont déjà organisées jusqu'à la fin de l'année, pour former plus de 300 personnes au total.



[» LIRE LA SUITE](#)



Berner France veut faire disparaître les pictogrammes de ses produits

Berner France, filiale du groupe allemand Berner, organisait le 18 juin une visite de son site à Saint-Julien-du-Sault, en Bourgogne. Outre les bureaux et la logistique, le site de 40 000 m² comprend un centre de formation, qui permet de former en moyenne 200 nouveaux arrivants par an aux 25 000 références que compte le catalogue.

Fondé en 1957 par Albert Berner, le groupe allemand Berner, aujourd'hui repris par son fils Christian Berner, est présent dans 21 pays, et comprend 8 000 salariés pour un chiffre d'affaires d'1,1 milliard d'euros.

À l'échelle de l'Hexagone, Berner France compte 1 600 salariés, pour un chiffre d'affaires de 300 millions d'euros.

Un site de 40 000 m² qui comprend un centre de formation

Aujourd'hui implanté à Saint-Julien-du-Sault, en Bourgogne, le site s'étend sur 40 000 m². Il comprend notamment une plateforme logistique imposante, mais aussi un centre de formation certifié Qualiopi, qui permet de former les

nouveaux arrivants, et notamment les commerciaux.

Environ 200 nouveaux entrants sont ainsi formés chaque année en présentiel pendant une semaine au sein du campus. Ces derniers peuvent également suivre 250 modules en e-learning.

En effet, les commerciaux se doivent de connaître les 25 000 références que compte Berner France, dont 3 000 nouveautés lancées ces quatre dernières années. Tous ces produits répondent aux secteurs du bâtiment (50 % de son chiffre d'affaires), des transports (40 % de CA), et de l'industrie (10 %).



>> LIRE LA SUITE

UNE PÉTITION LANCÉE POUR PLUS DE TRANSPARENCE DE LA PART DE L'ORDRE DES ARCHITECTES

L'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes (UNSFA) a lancé il y a peu une pétition réclamant plus de transparence sur le budget et les projets de l'Ordre des Architectes. Quel a été l'élément déclencheur du lancement de cette pétition et quelles sont les revendications concrètes de l'Union des Architectes ? Éléments de réponses avec Franck Durand, secrétaire national de l'UNSFA.



Franck Durand
Secrétaire national
de l'UNSFA

Interview

Par Jérémy Leduc

Qu'est ce qui vous a incité à lancer cette pétition ?

Franck Durand : L'élément déclencheur qui nous a poussé à lancer cette pétition remonte au 11 mars, quand les élections des conseils régionaux de l'Ordre des architectes se sont clôturées. Deux jours après, l'entière-té des architectes ont reçu le rappel à cotisation. Celui-ci comportait d'importants changements structurels qui avaient été mis en place sans la moindre concertation, que ce soit avec la profession ou les syndicats. Le budget de l'Ordre augmente chaque année, on est donc en droit de se poser la question suivante : dans la mesure où le budget augmente, pourquoi la cotisation ne baisse-t-elle pas ?

Et à travers elle, que souhaite obtenir l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes ?

F.D : Pour nous, la problématique n'est pas tellement l'augmentation de la cotisation, mais plutôt de savoir si son prix justifie les services qui sont rendus derrière. Il y a donc une véritable demande de transparence.

KAWNEER FRANCE POURSUIT SES INVESTISSEMENTS SUR SON SITE MONTPELLIÉRAIN

En France, le gammiste aluminium Kawneer poursuit ses investissements pour mieux répondre aux besoins de ses clients. Après la création d'une ligne de sertissage, l'entreprise investit dans une nouvelle machine d'emballage sur son site de Vendargues, près de Montpellier.



Cécile Houvert

Responsable communication
de Kawneer France

Interview

Par Claire Lemonnier

Kawneer France, qui a réalisé 60 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023, poursuit ses investissements dans son site de Vendargues, près de Montpellier, construit en 2019 avec ses propres produits.

Le gammiste aluminium propose des murs-rideaux, des façades, des menuiseries extérieures, des coulissants, des portes, ou encore des extensions d'habitats à ses clients industriels, généralistes ou façadiers et poseurs pour leur permettre de répondre aux marchés du tertiaire (écoles, hôpitaux, Ehpad, gares, aéroports...) et du résidentiel (individuel et collectif).

« On est un petit peu comme Ikea, c'est-à-dire qu'on va fournir à nos clients de quoi fabriquer le produit », résume Cécile Houvert, responsable communication de Kawneer France. « On va leur donner les barres, les joints, les vis, les poignées, les paumelles, et tout ce qui va leur être nécessaire pour fabriquer le produit fini ».

ATLANTEM PRÉSENTE SON PROGRAMME « HISSER »

Alors que le groupe Herige Industries vient de dévoiler son plan « Révolution » et sa nouvelle identité, Richard Marchant, directeur général d'Atlantem, revient plus en détails sur le projet « HISSER », et sur les axes stratégiques de la marque, qui compte à ce jour 16 sites industriels en France et 3 au Québec.



Richard Marchant

Directeur général
d'Atlantem

Interview

Par Claire Lemonnier

Pouvez-vous nous présenter le projet « HISSER » ?

Richard Marchant : Derrière « HISSER », chaque lettre représente une valeur (Humanisme, Intégrité, Sociétal, Satisfaction client, Engagement, Résultat).

Atlantem a fait des acquisitions qui ont nécessité, au-delà des valeurs communes, un programme stratégique commun. Dans ce programme, on s'est focalisés sur six « domaines d'activité stratégiques » (DAS) ou « segments de marché ».

Nous notre ADN, c'est la rénovation, donc il y a un segment « Professionnels du bâtiment ». Un autre segment important pour nous, ce sont les chantiers collectifs, à la fois en neuf et en réhabilitation. Le troisième segment, ce sont nos propres réseaux (Solabaie et Charuel). Nous avons également un segment qui est lié aux Cmistes et aux négociants.

Nous lançons aussi un nouveau segment « réparation », avec le concept du « comptoir Atlantem » à Marseille. C'est très porteur car dans la logique de l'économie circulaire. On préférera d'abord essayer de réparer la menuiserie plutôt que de proposer de la remplacer complètement.



[» LIRE LA SUITE](#)

VERS UNE SIGNALÉTIQUE PLUS SOBRE DANS LE BÂTI

Comment réaliser une signalétique sobre ? Voilà une question posée à l'agence Félix et Associés. Entretien avec son fondateur Thomas Félix, et Thomas Faivre, designer graphique.



Thomas Félix

Fondateur de
Félix et Associés

Interview

Par Virginie Kroun

Pouvez-vous présenter l'agence Félix et Associés ?

Thomas Félix : Tous les membres de l'équipe sont des designers. Après, il y a des spécificités métiers : des designers graphiques, des designers d'espaces et des designers produits. La signalétique mixe un travail de designer graphique et de designer produits, dans la mise en oeuvre de certaines solutions sur mesure.

Cela doit-il s'opérer à l'extérieur ou à l'intérieur du bâtiment ?

Thomas Félix : Les deux. La signalétique s'opère d'abord à l'extérieur et ancre le nom de la marque, visible de la voie de circulation desservant ce bâtiment. Mais il y a aussi des panneaux d'orientation qui, dès l'entrée du site, vont signifier la marque, les services et les usages qui vont être desservis sur ce site, avec une codification et une stratification particulières. La signalétique s'applique également à l'intérieur du bâtiment, dans toutes les circulations, depuis la porte d'entrée jusqu'à l'indication du bureau.

Atelier Téqui réalise le collège Saint Dominique Savio et son gymnase

Au sud-est de Troyes, à Saint-Julien-les-Villas, la parcelle située le long d'une voie de chemin de fer est vouée à accueillir un nouveau collège, un EHPAD ainsi qu'une maison de santé. Il s'agit d'un ensemble de services de proximité. C'est sur ce site qu'Atelier Téqui Architectes a été mandaté pour mener à bien la construction du collège Saint Dominique Savio ainsi que son gymnase.

Le collège Saint Dominique Savio ainsi que l'école maternelle et élémentaire se trouvaient auparavant dans le même écrin en centre-ville de Troyes. Cependant, l'état général des bâtiments et la configuration des divers espaces ne permettaient pas d'envisager une rénovation en accord avec les ambitions de la maîtrise d'ouvrage.

C'est pourquoi, le projet confié à l'Atelier Téqui Architectes, mandataire, et Téqui Pointeau Architectes, associé, a été pensé pour offrir aux habitants un nouvel équipement formateur aux espaces optimisés conformes aux nécessités démographiques ainsi qu'aux enjeux éducatifs actuels. Tandis que les activités connexes du collège ainsi que le gymnase se trouvent au rez-de-chaussée, les salles d'enseignement et les espaces dédiés aux équipes pédagogiques trouvent leur place au premier étage.



Deux gares, deux ambiances et une seule griffe

Les deux gares RER de Neuilly-Porte Maillot et La Défense-Grande Arche, de la ligne E de l'extension Eole (Est-Ouest Liaison Express), portent la signature de l'agence Duthilleul. Elles transparaissent à elles deux le savoir-faire et l'innovation. Malgré un contexte complexe, un emplacement stratégique et des travaux pharaoniques, les deux gares, qui ont la particularité d'avoir été réalisées par creusement depuis leur partie supérieure, répondent avec brio aux dernières normes de confort, de fonctionnalité, et de fluidité. Sans oublier la grande part d'esthétisme dont elles font preuve.

Elles accueillent le train à trente mètres sous terre, dans des ambiances dignes de science-fiction, tout en mettant l'humain au cœur de leur intention. D'une part, la gare de Neuilly-Porte Maillot, et de l'autre, La Défense-Grande Arche, deux équipements aussi utiles que nécessaires. C'est dans le cadre du développement du transport en Île-de-France, avec la prolongation vers l'ouest du RER E, depuis le terminus Hausmann Saint-Lazare jusqu'à Mantes-la-Jolie, que le projet, porté par SNCF Réseau, a été octroyé à l'agence Duthilleul.



Notre-Dame de Paris : le projet de nouveaux vitraux se précise

Un « binôme » artiste et maître-verrier sera bientôt désigné pour concevoir les nouveaux vitraux prévus pour Notre-Dame de Paris. Plus contemporains, ces ouvrages seront installés après la réouverture du monument au public, en fin d'année.

Alors que le chantier de reconstruction touche bientôt à sa fin, notamment avec la dernière voûte de la croisée du transept posée fin mai, Notre-Dame de Paris se penche sur un autre dossier.

Il s'agit de l'installation de vitraux contemporains, dans six chapelles du bas-côté sud de la nef (côté Seine). À l'heure actuelle, celles-ci accueillent des vitraux du XIX^{ème} siècle, créés par l'architecte Eugène Viollet-le-Duc, qui seront démontées.

L'arrivée de ces nouveaux vitraux a été annoncée en décembre par le président de la République Emmanuel Macron, alors en visite dans la cathédrale.

Un comité artistique a été chargé de désigner un « *binôme lauréat* », composé d'un artiste et d'un maître-verrier, qui présentera un prototype des nouveaux vitraux avant réouverture du monument au public, le 8 décembre.



Christophe MILLET

Président du CNOA

Christophe Millet élu président du Conseil national de l'Ordre des architectes

Christophe Millet succède à Christine Leconte en tant que nouveau président du Conseil national de l'Ordre des architectes. Le nouvel homme fort de l'Ordre a été élu à l'unanimité par les 24 conseillers ordinaires.

 >> LIRE LA SUITE



Frédéric GUETIN

Directeur Général d'Etex Building Performance France

Frédéric Guetin nommé DG d'Etex Building Performance France

Frédéric Guetin succède à Valérie Lebon en tant que nouveau directeur général d'Etex Building Performance France, et promet d'orienter l'entreprise vers plus d'innovation, avec un accent mis sur le développement durable et la satisfaction client.

 >> LIRE LA SUITE



Tahar CHERROU

Directeur Général de Wibaie

Tahar Cherrou, nouveau directeur général de Wibaie

Le fabricant français de menuiseries Wibaie annonce la nomination de Tahar Cherrou en tant que nouveau directeur général de la filiale du groupe Liébot.

 >> LIRE LA SUITE



5074 PROLICREME : mortier-colle duo allégé polyvalent et à hautes performances

Mortier-colle duo allégé polyvalent et à hautes performances. Il est particulièrement adapté pour le collage de revêtements céramiques sur supports neufs ou anciens.

[>> LIRE LA SUITE](#)



Pergola WALLIS&OUTDOOR® design by DANK ARCHITECTES

Parce que trop de pergolas se ressemblent... Profils Systèmes, en collaboration avec le cabinet Dank Architectes, propose une collection de 11 modèles de pergolas alu (6 modèles originaux + 5 nouvelles variantes) aux couleurs inédites...

[>> LIRE LA SUITE](#)



STYLE : isolant à souffler en fibres de textile recyclé

STYLE est un isolant à souffler utilisable dans toutes les machines grâce à ses fibres courtes qui ne risquent aucun bourrage. Il est doté de hautes performances thermiques avec un grand confort été : sa fibre de coton ultra résistante à la chaleur conserve un maximum de fraîcheur à l'intérieur de l'habitat.

[>> LIRE LA SUITE](#)



aroTHERM plus hybride : la pompe à chaleur air-eau monobloc hybride pour tout type d'installation

Championne de la rénovation énergétique, la pompe à chaleur suscite parfois quelques interrogations : est-ce un choix économique et performant en tout saison ? Vaillant apporte une réponse innovante aux questions de vos clients.

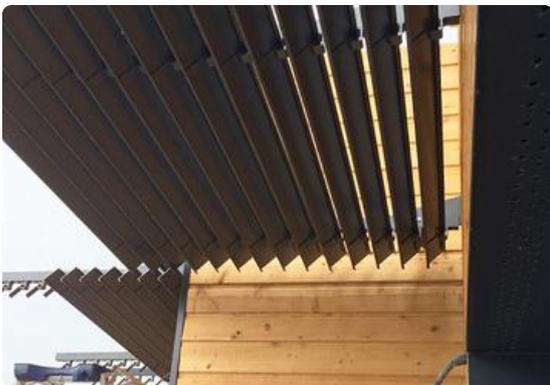
[>> LIRE LA SUITE](#)



GEOSYSTEM® : trappes de visite coupe-feu 1h et 2h (EI 60 et EI120)

Faciles au montage et conformes aux normes en vigueur, ces trappes, d'un degré de résistance au feu EI 60 et EI 120 (CF 1h et 2h), peuvent être installées dans des gaines techniques, des murs massifs ou en tant qu'ouvertures de passage...

[>> LIRE LA SUITE](#)



Brise soleil fixe

Idéal pour répondre aux exigences en matière d'ombrage, le brise-soleil architectural fixe protège des surchauffes estivales sans réduire les apports solaires hivernaux. Fixés à la façade, ils assurent un confort thermique et visuel à l'intérieur du bâtiment.

[>> LIRE LA SUITE](#)



Groupe électrogène diesel - PANTHER - 70 kVA

Extrêmement robuste, capoté et insonorisé, ce groupe électrogène diesel de 68.75 kVA (puissance secours) de la gamme Panther, assure une grande autonomie de fonctionnement et une production électrique fiable, en source d'énergie principale, de complément ou de secours.

[>> LIRE LA SUITE](#)



BRZ 365 Collab' : optimisez votre Microsoft 365 pour le BTP

Découvrez BRZ 365 Collab', une offre sur mesure conçue spécialement pour les entreprises du secteur du BTP, visant à faciliter leur transition numérique. L'offre BRZ 365 Collab' repose sur la puissance de Microsoft 365...

[>> LIRE LA SUITE](#)



METROTILE ROMANA : tuile métallique romane à fort galbe

Le profil Metrotile ROMANA est un modèle de tuile canal ou romane, conçu pour obtenir l'aspect traditionnel séculaire de l'architecture méditerranéenne avec les avantages supplémentaires d'une couverture en acier.

[>> LIRE LA SUITE](#)



Flowcrete - Peran SL LE : revêtement filmogène époxy

Revêtement filmogène époxy, teinté, autolissant, à faible teneur en COV, non solvanté à haute résistance mécanique et chimique, à finition mate.

[>> LIRE LA SUITE](#)



AQUADROP® : boîte à eau et descente d'eau pluviale

Aquadrop® est un système de boîte à eau et de descente d'eau pluviale en aluminium. Parfait pour l'évacuation des eaux pluviales de vos toitures-terrasses, la finition soignée et la palette de couleurs disponibles (350 teintes) font de ce système un élément décoratif...

[>> LIRE LA SUITE](#)



GEBSOPLAST GEL PLUS : colle gel pour PVC rigide

Colle en gel pour l'assemblage d'éléments de canalisation en PVC non plastifié (PVC-U).

[>> LIRE LA SUITE](#)



helloArtisan

Besoin de nouveaux chantiers ?

DÉCOUVRIR NOTRE SERVICE



50 000

demandes de devis par mois ⁽¹⁾



10 000

rendez-vous pris par mois ⁽¹⁾



6 500€

chiffre d'affaires par chantier ⁽¹⁾

helloArtisan

✉ Recevoir des contacts **qualifiés**

📅 Bénéficiaire de RDV **immédiats**

👍 Offre **sans engagement**

📍 Service **adapté** à vos métiers et vos zones d'intervention